



Projet d'une nouvelle qualification en « Ingénierie (maîtrise d'œuvre) en génie écologique »

(25/03/20)

Composition du groupe de travail :

Khaled AL FAKIR – SYNTEC
Jean-François ASMODÉ – O.G.E. / UPGE
Pierre AUDIFFREN – CINOV TEN / OPQIBI
Véronique BOBE-LELOUP – Ecosphère / UPGE / AFIE
Renald BOULNOIS – SYNTEC
Clément BOURGE – Eiffage
Frédéric BRUYERE – ECO Stratégie / UPGE / CINOV TEN
Alexandre CLUCHIER – ECO-MED / UPGE
Valentin CONDAL – Suez
Fabrice FREBOURG – UNPG
Blanche GOMEZ – AFIE
Didier GROSDMANGE* – Gaia TB / CINOV-TEN
Joachim LEMERI – Eiffage
Thomas REDOULEZ – UPGE
Patrice VALANTIN – Reizhan / UPGE

1. Préambule

En 2019 l'UPGE (Union Professionnelle du Génie Ecologique), en accord avec CINOV-TEN et Syntec-Ingénierie, a demandé à pouvoir travailler avec l'OPQIBI à la mise en place de qualifications en génie écologique (AMO et MOE). Un groupe de travail a donc été constitué.

5 réunions se sont tenues les 28 mai, 9 juillet et 18 octobre 2019, le 22 janvier et le 25 mars 2020, à l'occasion desquelles le GT a travaillé à l'élaboration d'une qualification « Ingénierie (maîtrise d'œuvre) en génie écologique », dont le contenu est présenté ci-après.

Il est rappelé que l'attribution d'une qualification OPQIBI s'effectue sur la base de :

- critères généraux (légaux, administratifs, juridiques, financiers, moyens et références) définis dans le référentiel OPQIBI
- critères complémentaires spécifiques liés à la qualification et définis dans la nomenclature OPQIBI. Seuls les critères spécifiques sont indiqués ci-après.

2. Contenu

Définition

La maîtrise d'œuvre de génie écologique comprend au minimum les missions suivantes :

- conception des mesures écologiques détaillées sur le plan technique et financier en lien avec l'ensemble des acteurs du projet (Ex : paysagistes, génie civilistes, hydrauliciens, sociologues...);
- établissement du dossier de consultation des entreprises, assistance à la passation de contrat ;
- suivi de chantier des opérations de génie écologique : validation des documents d'exécution, sensibilisation et/ou formation des équipes, accompagnement des travaux de leur réalisation jusqu'à leur réception.

La maîtrise d'œuvre de génie écologique s'applique aux opérations :

- de gestion, restauration, reconstitution de milieux ;
- et / ou d'amélioration des fonctions assurées par les écosystèmes ;
- et / ou liées aux mesures d'évitement, de réduction en phase chantier ;
- et / ou de compensation écologique.

Critères spécifiques « Moyens humains »

Disposer en interne des compétences suivantes :

- **Gestion de projets en ingénierie écologique**

Formation d'au moins 2 ans en écologie ou génie écologique **et**

5 ans d'expérience professionnelle en conception et coordination de chantiers de génie écologique, sur l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre et le cadre réglementaire associé.

ou

Pas de formation initiale en écologie ou génie écologique mais

10 ans d'expérience professionnelle en conception et coordination de chantiers de génie écologique, sur l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre et le cadre réglementaire associé.

- **Suivi de chantier de génie écologique**

Formation d'au moins 2 ans en écologie ou génie écologique **et**

3 ans d'expérience professionnelle en conduite de chantiers de génie écologique.

ou

Pas de formation initiale en écologie ou génie écologique mais

5 ans d'expérience professionnelle en conception et coordination de chantiers de génie écologique, sur l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre et le cadre réglementaire associé.

- **Expertise en flore et habitats naturels**

3 ans d'expérience professionnelle en expertise dans ces domaines avec pratique de terrain.

- **Expertise en faune**

3 ans d'expérience professionnelle en expertise faunistique avec pratique de terrain.

Critères spécifiques « Moyens matériels »

Présenter la liste des moyens utilisés pour la réalisation de la prestation.

Critères spécifiques « Moyens méthodologiques »

Produire une note méthodologique sur la conduite d'une mission de maîtrise d'œuvre de génie écologique.

Critères spécifiques « Références »

Fournir 3 références achevées au cours des 4 dernières années, dont 2 comporteront l'ensemble des trois missions suivantes :

- conception des mesures écologiques détaillées sur le plan technique et financier en lien avec l'ensemble des acteurs du projet (Ex : paysagiste, génie civiliste, hydraulicien, sociologue...);
- établissement du dossier de consultation des entreprises, assistance à la passation de contrat ;
- suivi de chantier des opérations de génie écologique : validation des documents d'exécution, sensibilisation et/ou formation des équipes, accompagnement des travaux de leur réalisation jusqu'à leur réception.

Préciser pour chaque référence les objectifs et solutions déployées, les milieux concernés, [l'étendue des missions réalisées, les dates de début et de fin de la prestation, le montant des travaux et le niveau de satisfaction obtenu].

Fournir pour les deux références complètes une note de synthèse illustrée fournie au maître d'ouvrage décrivant la mission réalisée et le déroulement du chantier.